

## / Passeport



© Fotolia

La démarche pour obtenir ou renouveler un passeport se déroule **sur rendez-vous uniquement** [↗](#). (Un passeport pour un mineur est valable 5 ans. La validité est de 10 ans pour une personne majeure). **Votre présence est exigée pour la prise d'empreinte et le dépôt du dossier. Tous les demandeurs doivent être présents.**

Si vous déposez une demande de passeport et de carte d'identité pour la même personne, un seul rendez-vous suffit.

Au préalable, il convient de réaliser une pré-demande en ligne sur le site de **l'agence nationale des titres sécurisés** [↗](#).

La réalisation de la pré-demande ne dispense pas du **rendez-vous en mairie de Guipavas** [↗](#) ou dans une autre mairie habilitée. Afin **de raccourcir les délais de délivrance des titres d'identité et de faciliter l'accès au rendez-vous**, le ministère de l'Intérieur et l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ont ouvert **un portail de recherche de rendez-vous en ligne**. Découvrez quelle mairie propose le rendez-vous le plus proche : <https://rendezpasseport.ants.gouv.fr> [↗](#)

La liste des pièces à fournir dépend de chaque cas. **Pièces à fournir en cas de demande de passeport** [↗](#)

### Délais

Le passeport n'est pas fabriqué sur place et ne peut donc pas être délivré immédiatement. Les délais de prise de rendez-vous, d'instruction, de fabrication et de livraison sont variables, et dépendent notamment de la période de la demande. **N'hésitez pas à anticiper vos demandes plusieurs mois en amont.**

Liens utiles :

[Demande de rendez-vous en ligne](#) [↗](#)

[Recherche de rendez-vous en mairie](#) [↗](#)

[Faire une pré-demande de passeport](#) [↗](#)

[Pièces à fournir en cas de demande de passeport](#) [↗](#)

[Acheter un timbre fiscal électronique](#) [↗](#)

**Attention aux sites frauduleux ! La pré-demande est gratuite. Pas de frais de dossier.**